

Livry-Info

Ce bulletin est le premier depuis les élections municipales et la mise en place de la nouvelle équipe. Vous n'y trouverez pas de changements notables : même couleur, même mise en pages ... la continuité. Nous nous efforcerons toutefois, dans la mesure du possible, d'en rendre la lecture un peu plus attrayante.

Mais ce bulletin municipal est avant tout destiné à vous informer dans tous les domaines : le budget, les projets d'urbanisme, les affaires sociales ou scolaires, les travaux en cours ou à venir, les manifestations animant la commune. Le souhait de la nouvelle équipe municipale est le même que celui de la précédente : assurer la transparence du fonctionnement de la commune.

Pour ce faire, tout est et sera mis en œuvre, les séances du conseil municipal sont publiques, les commissions extramunicipales sont ouvertes à tous, ce bulletin est distribué dans tous les foyers, le maire, les adjoints, les conseillers sont prêts à répondre à toutes vos questions, à vous apporter tout éclaircissement sur tel ou tel problème qui vous préoccupe. Repérez le conseiller le plus proche de chez vous. N'hésitez pas à l'interroger, s'il n'a pas la réponse immédiate à votre question, il la recherchera en mairie.

Une volonté clairement affirmée, donc, d'informer, de faire participer l'ensemble de la population à la vie du village. Ni manifeste d'autosatisfaction à sens unique, ni tribune libre qui dégènerait vite en vaines polémiques, Livry-Info est votre journal. Vous trouverez d'ailleurs dans ce numéro un petit questionnaire qu'il vous suffira de retourner en mairie pour nous faire connaître ce que vous en attendez, les rubriques qui manquent à votre avis, bref, nous tracer le portrait-robot du bulletin municipal idéal.

Bien entendu, les diverses associations disposent toujours de leur page pour annoncer manifestations, assemblées, etc.

Enfin, dans ce numéro, un encart spécial sur le séjour de la classe de C.M. 1 dans la Drôme, coup d'essai mais coup réussi et expérience ô combien intéressante et enrichissante pour les élèves comme pour leur maîtresse.

Des informations, des projets, des comptes rendus, des photos : bonne lecture donc !

La Commission d'Information

LE MOT DU MAIRE

L'équipe municipale que vous avez élue le 12 mars dernier s'est mise au travail rapidement.

En quelques semaines, les "nouveaux" conseillers ont pris connaissance de tous les dossiers avec l'aide attentive des "anciens".

Les commissions municipales sont installées. Maintenant, il convient de mettre en place nos commissions extramunicipales afin de vous associer à nos actions. Nous avons des objectifs ambi-

tieux pour notre commune, il faut les étudier avec soin et sans précipitation.

Mais il n'y a pas que les grands projets, il y a aussi le quotidien. Ainsi, avec les beaux jours revenus, chacun va retrouver la joie des journées paisibles dans son jardin, des promenades "à la fraîche", des discussions sur le pas de la porte, toutes choses qui contribuent à faire le charme de notre village.

Sachons en profiter. Sachons le préserver.

*Le Maire,
Michel Blanchouin*

Les commissions municipales

Les 17 et 30 mars, les premières séances du conseil municipal nouvellement élu permettaient l'élection du maire, la nomination des adjoints et la formation des commissions municipales, qui se composent comme suit :

Finances et plan : MM. Laviec, Boulay, Forthomme, Bandini, Durual, Pillavoine, Mme Pluchon, MM. Bailly, Hénaut.

Affaires scolaires : MM. Hénaut, Caradec, Mme Dembski, M. Gervais, Mme Radenac.

Urbanisme et environnement : MM. Boulay, Forthomme, Mme Pluchon, MM. Pillavoine, Pestourie, Bailly, Guégan, Menechi, Hénaut, Laviec, Durual.

Travaux : MM. Menechi, Laatar, Pestourie, Bailly, Forthomme, Boulay, Pillavoine, Durual, Laviec, Mme Pluchon.

Animation et information : M. Bailly, Mme Radenac, MM. Pestourie, Laatar, Mme Dembski, MM. Bandini, Guégan, Hénaut, Mme Buchet, M. Laviec.

Jeunesse : M. Caradec, Mmes Dembski, Radenac, MM. Hénaut, Laatar, Bailly, Gervais.

Autres commissions et syndicats

Comité de la Caisse des écoles : Le Conseil municipal sera représenté par MM. Hénaut, Caradec, Gervais, Mme Dembski.

Commission administrative du Centre communal d'action sociale : MM. Blanchouin, Boulay, Mmes Buchet, Radenac, Pluchon, M. Durual.

Comité des œuvres sociales du personnel communal : MM. Blanchouin, Laviec.

Commission communale des impôts : MM. Blanchouin, Laviec, Mmes Buchet, Radenac, MM. Bandini, Hénaut.

Commission administrative de révision des listes électorales : M. Blanchouin ; M. Germain, délégué de l'Administration ; Mme Banda, déléguée du tribunal de grande instance de Melun.

Syndicat intercommunal du foyer-résidence : MM. Blanchouin, Boulay, Mmes Buchet, Radenac.

Syndicat intercommunal de l'environnement : MM. Pillavoine, Guégan, Hénaut, Boulay.

Syndicat intercommunal du ru de la Noue et du Châtelet : MM. Bailly, Menechi, Guégan, Gervais.

Syndicat d'électrification : MM. Blanchouin, Guégan.

Syndicat intercommunal du lycée de Melun-Nord : M. Hénaut, Mme Dembski, MM. Caradec, Bandini.

Syndicat intercommunal du collège de Vaux-le-Pénil : M. Hénaut, Mme Dembski, MM. Caradec, Bandini.

Syndicat intercommunal d'assainissement (S.I.G.U.A.M.) : MM. Blanchouin, Laviec.

Groupe de travail du P.O.S. : MM. Blanchouin, Boulay, Pestourie, Forthomme.

Association pour le maintien à domicile des personnes âgées (A.P.M.A.D.) : Mmes Buchet, Radenac.

Soins à domicile (S.D.M.R.) : Mmes Buchet, Radenac.

COMMISSIONS EXTRAMUNICIPALES

Celles-ci, comme nous nous y étions engagés, vont être mises en place dans un certain nombre de domaines. Elles permettront aux personnes qui s'y inscriront de donner un avis, de soulever des objections, de voir les problèmes et projets exposés avec un œil autre que celui de l'élu, ce qui ne peut qu'enrichir la discussion.

Ces commissions extramunicipales vont donc fonctionner dans les secteurs de l'urbanisme - cadre de vie - environnement, des finances, des travaux, de la jeunesse. Dans le domaine scolaire, la Caisse des écoles remplit déjà cet office, quant à l'animation, toutes les personnes intéressées peuvent rejoindre le Comité d'Animation.

Afin que ces commissions soient opérationnelles dès la rentrée de septembre, les candidatures sont reçues par écrit en mairie dès maintenant.

Vous vous intéressez à la vie de votre commune, vous êtes soucieux de son développement, de son avenir: Participez aux commissions extramunicipales !



Le matériel communal se modernise et gagne en rapidité et en efficacité

URBANISME

Enfin ! La réception des travaux du lotissement des Dragées a eu lieu le mercredi 31 mai. Voiries, bordures, clôtures, éclairage, plantations, finitions diverses, tout y est. Reste, pour parachever le tout, à réaliser la seconde partie de l'avenue du Bois-de-Givry, qui permettra de monter de la rue du Four-à-Chaux jusqu'aux Dragées.



Pavage des placettes, cheminements piétons, dernières finitions

Concernant le Parc de Livry, le conseil municipal a reçu récemment les investisseurs et l'architecte, accompagnés de M. Vernin. Ceux-ci ont réaffirmé leur désir de réaliser dans ce secteur un programme de loisirs d'une part, avec golf, hôtel et équipements divers, une zone d'activités de l'autre, dont M. Vernin serait l'un des principaux attributaires. Ce projet est accompagné d'un programme immobilier de soixante pavillons, point qui constitue la pierre d'achoppement, les règlements d'urbanisme en vigueur pour cette zone s'y opposant.

Pour notre part, nous avons exprimé à nouveau le souhait de voir aboutir un projet qui prenne en compte les besoins de la commune, tout en respectant le cadre et la vocation de la zone. La réalisation d'une zone artisanale est impérative pour Livry. L'opportunité de réaliser ou non le reste du programme peut donner lieu à des appréciations diverses, mais c'est la condition *sine qua non* pour bénéficier de la zone artisanale. A charge, bien sûr, pour la commune de s'entourer de tous les conseils et avis d'organismes compétents aptes à lui désigner les verrous à poser pour éviter que ce projet ne dérape vers quelque chose que nous ne souhaitons pas.

Les discussions se poursuivent donc.

Par ailleurs, pour faire face à l'urgence et garder sur place le peu d'entreprises que nous ayons encore, des études sont menées pour réaliser rapidement une petite zone d'activités qui permettrait de "faire le joint" en attendant la création de celle du Parc de Livry.

Dernière question à l'ordre du jour en urbanisme, une réflexion d'ensemble sur le devenir du secteur place du village, Villa du Nil, ateliers communaux, placette derrière l'église, a commencé. Il a été décidé d'y impliquer le C.A.U.E., conseil en architecture, urbanisme et environnement de Seine-et-Marne. Celui-ci, ainsi que l'architecte qui se penche depuis quelque temps sur



La réception des travaux de voirie du lotissements. On reconnaît, outre le maire et quelques élus, Mlle Arnoux de la S.E.S.M., M. L. Lepère, de la société A.V.A., et MM. Lyoen et Courroux, représentant la D.D.E.



Les locatifs vus de l'école maternelle

L'aménagement de la Villa du Nil, devrait nous aider à trouver les solutions aux problèmes qui se poseront avec de plus en plus d'acuité dans les années qui viennent : circulation, stationnement, commerce, animation.

Nous disposons d'un environnement de qualité dans le centre du village, la question est donc de savoir comment l'adapter aux exigences de la vie actuelle - et future - sans le dénaturer. Bel enjeu !

La Commission d'Urbanisme



Des horaires pour les tondeuses

Avec le retour des beaux jours revient la corvée de tondeuse pour les possesseurs - et ils sont très nombreux à Livry - de pelouse. Mais si pousser la tondeuse est une corvée, l'entendre est un supplice, surtout pour le voisin qui fait la sieste, le bébé qui dort ou le malade qui préférerait le calme.

N'oubliez donc pas que l'utilisation des divers engins à moteur est soumise à des horaires précis et impératifs : du lundi au samedi de 9 à 12 heures et de 16 à 20 heures et les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures.

Pensez-y !

NE SOUILLEZ PAS LA NATURE

- Souvenez-vous qu'il est effectué un enlèvement :*
- des ordures ménagères 2 fois par semaine (mardi et samedi),
 - des objets encombrants 2 fois par an (dates portées à votre connaissance par la presse et sur les panneaux d'affichage),
 - des gravats et gros débris végétaux par prêt de la remorque de la commune (appel en mairie 60.68.25.83, un petit geste en faveur de la Caisse des écoles est le bienvenu),

NE JETEZ PAS VOS VIEUX PAPIERS AVEC LES ORDURES MENAGERES

Ils sont collectés 2 fois par an au bénéfice de l'Association pour la protection de l'environnement.

NI VOS VERRES USAGES

Pensez aux conteneurs réservés à cet effet et situés devant la gare SNCF et près de la résidence La Chesnaie (coté rue des Uselles). Vous financerez ainsi la recherche contre le cancer.

Merci !

La Commission Environnement et Espaces verts

AFFAIRES SCOLAIRES

Affaires scolaires ? Vaste programme que l'on appréhende généralement de façon confuse mais qui touche en profondeur le fonctionnement de nos écoles et, par conséquent, le confort de nos enfants.

L'école, on la voit tellement à longueur d'année que son fonctionnement paraît naturel, comme allant de soi, le mouvement perpétuel, en quelque sorte. Pourtant, que d'énergie mise en œuvre pour assurer un service que l'on voudrait toujours meilleur.

Que de temps et d'efforts pour quelques heures de sortie, de théâtre, de découverte, de piscine ou de musique. Il faut saluer ici ceux qui, surtout ces dernières années, ont, avec des moyens qui confinent au dérisoire, réussi ce petit miracle. Si les personnes changent, la volonté reste : gageons que des initiatives comme cette classe de découverte qui fut une belle réussite seront poursuivies. C'est une charge non négligeable pour le personnel enseignant, certes : mais y aurait-il réussite sans volonté ?

Sur les traces de ceux qui nous ont précédés depuis le XIX^e siècle et dont les buts étaient de permettre aux plus défavorisés d'accéder à l'enseignement (la Caisse des écoles a été créée en 1882) mais dans un environnement ô combien plus favorable, les années qui viennent verront un renforcement des actions en cours et, n'en doutons pas, des initiatives nouvelles.

Date à retenir :

Samedi 17 juin, grande kermesse des écoles.

La Commission Scolaire

Les élèves de C.M. 2 de l'école de Livry sont les lauréats du concours de lecture sur le livre "L'Enfant et la rivière" organisé au collège de Vaux-le-Pénil le vendredi 28 avril.

Cette classe prendra part à un voyage d'une journée à destination de la Sologne.



8 mai : Commémoration de la victoire de 1945

GARDERIE - ETUDE

À l'école primaire fonctionne depuis quelque temps et à la satisfaction de tous une garderie-étude. Les enfants sont pris en charge à 16h30 et, après une récréation où ils peuvent goûter (le goûter n'est pas fourni), ils peuvent bénéficier d'une étude surveillée avec assistance et explications pour les devoirs par une personne compétente, et ce jusqu'à 18 heures.

Le coût de cette étude est de 8 francs par jour, payables d'avance pour les enfants qui la fréquentent régulièrement. Mais elle est ouverte à tout élève qui, occasionnellement ou exceptionnellement, en aurait besoin.

Sachez donc que ce service existe, qu'il est à votre disposition et que bien entendu plus il sera utilisé, plus longtemps il existera.

JEUNESSE

Avec et pour les jeunes

Mener une action en faveur de la jeunesse, c'est avant tout être à l'écoute de celle-ci, de ses désirs, de ses aspirations et de ses souhaits. La Commission Jeunesse, dont la création était un vœu de la nouvelle équipe municipale, travaille depuis avril sur ces bases.

Notre but est de faciliter l'intégration et l'épanouissement des jeunes dans notre village. Dans quelques années, ils auront la responsabilité du devenir de notre commune, alors, dès aujourd'hui, donnons-leur la parole.

Les axes de réflexion sont nombreux, en voici quelques-uns :

- Création d'un conseil municipal d'enfants à Livry, afin d'associer nos enfants aux projets communaux, surtout dans les domaines auxquels ils sont le plus sensibles (environnement, protection de la nature, etc.) ;
- organisation d'activités (par les jeunes eux-mêmes) tels week-ends, stages, etc. ;
- définition et réalisation d'une aire de jeux pour les plus petits ;
- information des parents sur les centres aérés, les colonies de vacances, etc. ;
- organisation de soirées-débats sur des thèmes actuels avec la participation de spécialistes ;
- mise en place d'animations pour les très jeunes (après-midi comptines, récits, etc.).

L'ensemble de ces axes de recherche doit être approfondi avec le concours de toutes les personnes concernées : parents, enfants, institutrices et toutes personnes se sentant intéressées par ces questions.

Le mardi 20 juin, de 18h30 à 20h en mairie, sera organisée une réunion où nous exposerons aux jeunes - et aux autres - le fruit de nos réflexions et où, surtout, nous écouterons leurs souhaits afin de pouvoir commencer dès la rentrée une vraie politique jeunesse avec et pour les jeunes. Vous pouvez donc dès aujourd'hui fourbir suggestions et projets.



Nos Platini en herbe

ANIMATION

Rien de bien nouveau sur le chapitre de l'animation depuis février. Les travaux dans la cave de la Villa du Nil sont suspendus jusqu'à la réalisation des accès desservant les différents étages ; les jeux intervillages qui devaient avoir lieu à Vaux-le-Pénil sont annulés ; le tournoi de football interquartiers, deuxième édition, s'est déroulé le 21 mai dans une ambiance chaleureuse et amicale qui n'excluait pas la rage de vaincre. Du matin au soir, ce sont 5 équipes enfants puis 13 équipes adultes, dont deux équipes féminines, qui se sont af-

frontées devant de nombreux supporters et sous un soleil de plomb. Chez les enfants, l'équipe de Uselles ravissait la coupe au Clos de Givry, vainqueur l'an passé. Pour les adultes, la finale voyait la victoire du Domaine d'Artémis A sur les Uselles au terme d'un match acharné. De splendides coupes, des médailles, des maillots et des ballons offerts par le comité départemental Sport pour tous et la société A.V.A. récompensaient les participants. Les femmes, elles, recevaient des roses. L'apéritif offert par le Comité d'Animation clôturait la journée.

Outre le 14 juillet, la prochaine grande manifestation est attendue pour le 17 septembre : ce sera le bric-à-brac



Des coupes conquises de haute lutte



Sportives... et souriantes

spécial Bicentenaire sur lequel une équipe travaille depuis déjà quelque temps. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour aider à organiser cette journée: si vous désirez apporter votre contribution, prenez contact avec un membre du Comité d'Animation. Il y a beaucoup à faire : confection de costumes, organisation de jeux sur le thème de la Révolution, etc. Même le repas sera bleu-blanc-rouge...

La Commission d'Animation

AFFAIRES SOCIALES

ASSISTANTES MATERNELLES

Une profession mal connue et pourtant si importante. Les parents qui travaillent ont besoin d'une solution pour l'accueil de leur enfant la journée. Si ce métier vous intéresse et pour connaître les démarches à effectuer pour obtenir l'agrément et la déclaration à l'U.R.S.S.A.F., vous pouvez vous renseigner au C.C.A.S., nous pourrons vous fournir tous les renseignements nécessaires.

PARENTS

Vous travaillez ou vous allez reprendre votre travail et vous avez besoin d'un mode d'accueil pour votre enfant à la journée. Vous pouvez avoir recours à une assistante maternelle agréée et déclarée à l'U.R.S.S.A.F., ce qui vous permettra de bénéficier de la prestation spéciale "assistante maternelle" et de déduire les sommes versées de vos impôts.

Le C.C.A.S. est à votre disposition pour vous apporter toutes les indications quant aux conditions à remplir et aux démarches à effectuer.

Informations sociales en vrac :

- L'assistante sociale, Mme Daudé, assure une permanence au C.C.A.S. le premier mardi de chaque mois à partir de 10 heures.
- Les délais étant assez longs, n'attendez pas le dernier moment pour venir en mairie faire établir vos cartes d'identité et passeports.
- Permanence de Que Choisir ? au C.C.A.S., le troisième jeudi de chaque mois, de 18 à 19 heures.
- La bourse aux vêtements d'automne-hiver aura lieu les 23 et 24 septembre prochain. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour nous aider à l'organiser.

DEUX-ROUES A VENDRE... ET A ACHETER

Le dimanche 18 juin, de 9 à 13 heures, aura lieu à Vert-Saint-Denis, terrain du Cheval, près de l'église, une vente entre particuliers de vélos, mobylettes, motos de toutes cylindrées, organisée par l'A.J.C.V.

Frais d'emplacement : vélos 10 F; mobylettes 20 F; motos 30 F. Inscriptions sur place.



La bourse aux affaires

ETAT CIVIL

Mariages :

MAZET Georges et DELOLMO Colette	le 04-03-1989
RADENAC Jean-Marie et FOUCART Hélène	le 15-04-1989

Décès :

PIODA Marguerite, veuve MAST	le 22-03-1989
GRAGY Jacques	le 05-04-0989
LEVAILLANT Jacques	le 06-05-1989

Le bloc-notes...

U.S.L.S.

Le dimanche 9 avril, l'U.S.L.S. a encore fait très fort pour la seconde édition des Foulées de Livry. De très nombreux participants, de tous âges et de différents clubs, s'alignaient au départ dans les diverses épreuves s'échelonnant au cours de l'après-midi, jusqu'aux 10 kilomètres, bouquet final de la journée.



Le départ de l'épreuve reine des Foulées de Livry : les 10 kilomètres



DONNEURS DE SANG

L'Association des donneurs de sang de Livry et Vaux-le-Pénil organise le dimanche 24 septembre une sortie en Touraine. Ce sera l'occasion de visiter le château de Langeais, de faire un bon repas, puis de visiter les caves de Bourgueil... Réservez dès maintenant votre journée.

A.P.A.A.L.

L'A.P.A.A.L., Association pour le développement de l'art et de l'animation à Livry, propose le dimanche 25 juin à 18 heures son 3^e concert classique dans l'église de Livry, avec Yves Busato et son accordéon, instrument de musique souvent méconnu.

La première partie sera consacrée à la musique pour orgue de Bach, Schumann, une pièce d'Albeniz et des pièces folkloriques espagnoles et russes.

La seconde partie sera tout entière vouée à la musique scandinave et soviétique écrite pour l'accordéon, d'inspiration contemporaine voire avant-gardiste.

Le concert se terminera par une pièce pour accordéon et bande magnétique, "Dinosoros".

C'est la rencontre avec l'accordéon du XX^e siècle, à découvrir le 25 juin, à 18 heures.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Voici les manifestations dont les dates nous sont déjà connues :

- 10 juin : Voyage des Anciens Combattants et de la F.N.A.C.A. à Saint-Malo
- 17 juin : Kermesse des écoles
- 24 juin : Saint-Jean à l'A.L.J.E.C.
- 25 juin : Concert A.P.A.A.L.
- 14 juillet : Bal du 14 juillet
- 9 septembre : Cross U.S.L.
- 17 septembre : Bric-à-Brac
- 24 septembre : Bourse aux vêtements
- 24 septembre : Randonnée U.S.L.
- 24 septembre : Voyage des Donneurs de sang
- 1^{er} octobre : Kermesse à La Chesnaie
- 21 octobre : Repas des Donneurs de sang
- 25 octobre : Choucroute A.L.J.E.C.
- 2 novembre : Choucroute A.L.J.E.C.
- 10 décembre : Repas C.C.A.S.

QUESTIONNAIRE LIVRY-INFO

En donnant votre avis sur le bulletin d'information municipale, vous participerez à son évolution. Remplissez ce questionnaire et retournez-le en mairie.

D'avance merci.

. Vous estimez-vous bien informé sur la vie communale avec Livry-Info ?

Oui Non Moyennement

. Quand vous ouvrez Livry-Info, vous regardez d'abord :

les titres les photos une rubrique précise dans l'ordre

. Notez par ordre de préférence votre intérêt pour les différentes rubriques :

Le mot du maire Urbanisme Finances Du côté des écoles

Affaires sociales Animation Etat civil Le bloc-notes

. Quelles nouvelles rubriques souhaiteriez-vous voir développer dans Livry-Info ? (par exemple : santé, la vie à Livry, nouveaux habitants, soutien aux commerces locaux, etc.).

.....
.....
.....
.....

. Quelles suggestions autres faites-vous pour améliorer ce bulletin municipal ?

.....
.....
.....
.....

C.M. 1-Info

Du 1^{er} au 11 mars, les 32 élèves du cours moyen 1^{re} année ont délaissé les bancs de l'école de Livry pour aller se mettre au vert à La Motte-Chalancon, petit village de 500 habitants dans la Drôme, à l'est de Montélimar. Au programme : astronomie, tir à l'arc, recherche de fossiles, visite d'une ferme en moyenne montagne et d'une miellerie.

Ce projet, mûri de longue date par la Commission scolaire (un grand merci à Mmes Berton et Fritsch), fut élaboré en collaboration avec les enseignantes. Restait à le soumettre à l'approbation du conseil municipal qui non seulement l'approuvait, mais décidait d'en financer la plus grosse part.

Ces problèmes basement matériels réglés, la fièvre de l'impatience montait jusqu'au jour "J" où, tôt le matin, tout le monde se retrouvait sur le quai de la gare de Melun, direction Paris d'où un T.G.V. acheminait notre petite troupe jusqu'à Montélimar. Là, sans prendre le temps de goûter au nougat, nous laissions les deux accompagnatrices (Mmes Laviec et Loup) remonter vers le nord et nous embarquions dans un car pour parcourir les derniers 100 kilomètres à travers le Dauphiné.

Le grand départ ▼

La tête dans les étoiles ►





La fontaine du village

Un bon petit déjeuner pour bien démarrer la journée ▼



Un moniteur super sympa

Le centre d'accueil de La Motte-Chalancon, ouvert depuis 1987, essaie d'attirer un maximum de groupes scolaires en proposant des activités originales et intéressantes, mettant à la disposition des enfants des locaux accueillants, du personnel d'encadrement dynamique et des professeurs qualifiés disposant d'un matériel complet et varié. Pour ce qui concerne l'astronomie : télescope, planétarium, lunette astronomique, etc. (Au fait, quelle est la différence entre un télescope et une lunette ? l'objectif d'une lunette est constitué de lentilles, celui d'un télescope d'un miroir.)

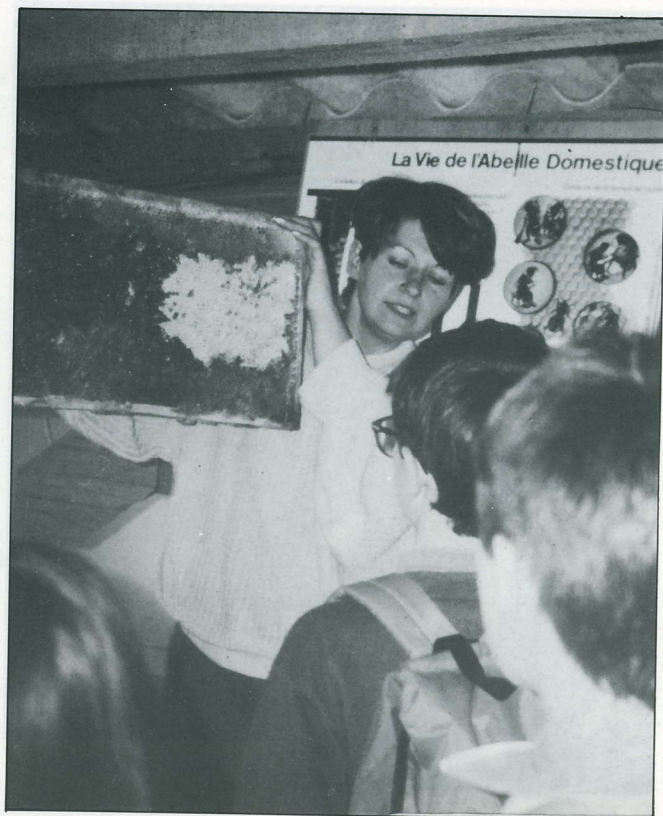


Des locaux modernes et accueillants

Pourquoi avoir choisi l'astronomie comme dominante ? Nous n'avons pas souvent l'occasion d'initier les enfants à l'étude de l'espace et de ses secrets et pourtant, c'est à l'âge de 9-10 ans qu'ils sont le plus passionnés par ces questions : Pourquoi les étoiles brillent-elles ? Pourquoi les comètes ? Combien de galaxies ? etc.



Autant de questions, autant de réponses, autant de mystères qui n'ont plus de secrets pour eux. Pas plus que les diverses étapes de la fabrication du miel ou l'art de placer une flèche dans une cible à 20 mètres.



▲ Le cadre sorti de la ruche

◀ Un extra-terrestre ? non, un apiculteur

Outre les acquis dans les disciplines découvertes lors de ce séjour, cette expérience est à tous points de vue enrichissante pour les enfants comme pour leur institutrice et tout enseignant devrait pouvoir en connaître une semblable. Les comportements des enfants s'y révèlent sous un jour nouveau et les rapports enseignant/enseignés s'en trouvent modifiés de manière très profitable.



Visite à la ferme



Un "filon" de fossiles

Pour les enfants, le plus difficile à vivre est sans doute l'obligation de se mettre à l'écoute des autres, de se plier aux exigences de la vie en collectivité, loin du cocon familial, d'adopter d'autres règles de vie que celles auxquelles ils sont habitués et enfin de trouver leur place au sein du groupe.

Ces difficultés furent surmontées sans peine et c'est une classe plus soudée qu'au départ, riche de souvenirs communs, qui est revenue - à regret - de ce séjour, avec une mine de renseignements à exploiter.

On ne peut que souhaiter que d'autres classes puissent, dans un futur proche, bénéficier à leur tour d'un tel bienfait.

J. BAILLY



Détente studieuse



"On m'appelle Robin des Bois..."

